

3.3.5 SUIVI POUR TOUTES LES ACTIVITÉS FORESTIÈRES



Ne pas utiliser les chemins d'hiver en période estivale afin de favoriser la reprise de la régénération naturelle.



Vérifier le respect des consignes établies lors de la planification.



Mettre en valeur vos saines pratiques d'interventions forestières en milieu humide boisé en partageant vos expériences avec d'autres intervenantes et intervenants.



Visiter fréquemment votre propriété pour observer les changements s'il y a lieu.



S'assurer que la perturbation du sol n'a pas diminué la superficie forestière productive du site. Si le seuil d'orniérage a été atteint, réaliser des travaux correctifs en période sèche avec le matériel de remblai en place et en conservant l'intégrité du milieu. Ref.: 3.24



Effectuer un suivi de la survie et de la croissance des plants reboisés. Si le taux de mortalité est trop élevé, procéder à une correction selon les normes en vigueur des agences régionales de mise en valeur des forêts privées du Québec. Ref.: 3.13



Assurer la libre croissance des plants tout au long de leur évolution en modulant l'intervalle des travaux selon les particularités fauniques. Ref.: 3.4



Vérifier que les canalisations et les fossés évacuent l'eau loin des cours d'eau et assurer un entretien des bassins de sédimentation lorsque nécessaire.



Effectuer le suivi de la présence du castor qui pourrait obstruer les ponceaux. Au besoin, prévoir des techniques spécialisées et reconnues pour maintenir l'écoulement de l'eau. Ref.: 3.32 à 3.34 – 3.38



Vérifier que le nombre d'arbres à valeur fauniques laissés à l'hectare sur le parterre de coupe est suffisant.



Vérifier l'apparition de nouvelles colonies d'espèces exotiques envahissantes. S'il y a présence, contrôler la propagation par arrachage, essouchage ou bâchage. Ref.: 3.35



Effectuer un suivi des traverses de cours d'eau, des fossés et des bassins de sédimentation. Stabiliser le sol nu des remblais-déblais avec des moyens appropriés comme des débris ligneux, des semences de graminées et de légumineuses ou de pailles non contaminées par des espèces envahissantes.



Prévenir l'érosion et stabiliser les sols nus avec des barrières physiques dans les sentiers de débardage.



Entretien des structures de déviation de l'eau vers le parterre forestier et en ajouter au besoin. Si nécessaire, ajouter des fosses à sédiments. Elles pourront être comblées lorsque l'érosion sera contrôlée.



Enlever tous les ponts d'hiver avant la fonte des neiges pour permettre la libre circulation de l'eau. Retirer les branches et les débris ligneux du cours d'eau pour maintenir son écoulement.



Vérifier que les ponceaux assurent le libre écoulement de l'eau. Au besoin, ajuster la hauteur et les stabiliser avec des pierres et du géotextile biodégradable.